

### **DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026**

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

### Rappel:

Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

### Les dates clés :

- Début dépôt de dossier : à réception du document
- Date limite de dépôt : Vendredi 30 janvier 2026

Seuls les dossiers complets seront pris en charge par les services compétents.

Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Si vous avez reçu une subvention de la Commune de Barbentane en 2025, merci de nous adresser ce formulaire au plus tard le 30 juin 2026. Nous vous rappelons que l'absence de cette formalité entraîne le non-versement de la subvention.

### Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence-récurrence	Objet	Période
En numéraire (argent)	Première demande	Fonctionnement global	Annuel ou ponctuel
En nature (y compris prêt de salle et de matériel)	Renouvellement (ou poursuite)	Projet(s)/actions(s)	Pluriannuel

# **DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**

### 1. Identification de l'association

Nom - Dénomination :
Sigle de l'association :
Numéro Siret :   _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Statuts déposés le :
Type d'activités :
Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : I W IIIIIIII (si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)
Adresse du siège social :
Code postal : Commune :
Courriel:
Compte Facebook:
Compte Instagram :
Adresse de gestion ou de correspondance (si différente)
Code postal : Commune :
Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)
Nom :
Fonction:
Téléphone : Courriel :
Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente d
représentant légal)
Nom : Prénom :
Fonction:
Téléphone :
Vice-Président / Nom : Prénom :
Trésorier / Nom : Prénom :
Secrétaire / Nom :Prénom :

#### RGPD

Les données personnelles collectées ont pour finalité la gestion de nos relations. Le fondement juridique du traitement est l'intérêt légitime de la commune. Pour en savoir plus sur les conditions d'utilisation de vos données ou pour exercer vos droits informatiques, merci de nous contacter.

## 2. Vie de l'association

Nombre de mei	libres au Consei	I d'administration :		
Nombre de mer	mbres au Bureau	ı:		
Calendrier de la	vie statutaire :			
			1	
		C:	A a a a ma halá a	
Réunions	Bureau	Conseil d'administration	Assemblée générale	Assemblée générale extraordinaire
Date dernière réunion	Bureau	00110011		_
Date dernière	Bureau	00110011		_

Titre animation	Date et lieu	Partenaires	Payante Oui / Non Tarif	Nombre de participants

### Actions prévues en 2026

Titre animation	Date	et lieu	Part	enaires	Payan Oui / N Tari	lon	Nombre de participants
					-		
Participation à l'animation du village :							
Participation à la journée des associations, le 2ème samedi de septembre :  Oui  Non							
Nombre d'adhérents pour l'année 2025							
		Tot	tal	Dont Barbe	ntanais		
5.5.7.1	10 )						

	Total	Dont Barbentanais
Enfants ( - de 12 ans)		
Jeunes (12 – 18 ans)		
Adultes		
Total		

### Montant de l'adhésion ou licence de chaque catégorie d'adhérents :

Périodicité : mois / semestre / année

	Total	Dont Barbentanais
Enfants ( - de 12 ans)		
Jeunes (12 – 18 ans)		
Adultes		
Total		

## 3. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non
Si oui, merci de préciser :
Type d'agrément :
Type d'agrément :
L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? 🗌 oui 🦳 non
Si oui, date de publication au Journal Officiel : II_I_I_I_I_I
L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?   oui  non
4. Relations avec d'autres associations  A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet ne pas utiliser de sigle)
L'association a-t-elle des adhérents personnes morales ?  oui non
Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

# 5. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles :  Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée.	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par exemple Service Civique)	
Nombre total de salarié(e)s :	
Dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salarié(e)s en équivalent temps plein (ETP)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents : Adhérents : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	
6. Récapitulatif de la situation fina	ncière
Pour 2025  Montant total des aides publiques perçues :	
Avantages annuels en nature accordés par la commune :	
Mise à disposition de locaux ou d'espaces publics :	
Mise à disposition de matériel :	
Autres, personnel communal ?  oui non	
Fonds de réserve de l'association (montant de la trésorerie dis€	sponible en début d'exercice :
S'agit-il d'une première demande ?  oui non	
Pour 2026  Montant de la subvention demandée :	

Ville de Barbentane – Demande de subvention 2026

# 7. Budget prévisionnel de l'association

Année 20...... ou exercice du ...... au ...... (Ne pas indiquer les centimes d'euros)

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant			
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECT	ES			
60 - Achats	0	70 – Vente de produits finis, de marchandises, de services	prestations			
Achats matières et fournitures		73 – Dotations et produits de tarification				
Autres fournitures		74 – Subventions d'exploitation	0			
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou s déconcentrés sollicités	ervices			
61 – Services extérieurs	0					
Locations						
Entretien et réparation						
Assurance		Conseil(s) Régional (aux)				
Documentation						
62 – Autres services extérieurs	0	Conseil(s) Départemental (aux)				
Rémunérations intermédiaires et honoraires						
Publicité, publications						
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes agglo	mérations :			
Services bancaires, autres						
63 – impôts et taxes	0					
Impôts et taxes sur rémunération						
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)				
64 – Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)				
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois a	idés)			
Charges sociales		Autres établissements publics				
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)				
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	0			
		756. Cotisations				
		758 Dons manuels - Mécénat				
66 – Charges financières		76 – Produits financiers				
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels				
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprises sur amortissements et provisions	;			
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges				
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	0			
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)				
CONTRIBUT	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	C	87 – Contributions volontaires en nature	0			
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat				
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature				
862 - Prestations						
864 - Personnel bénévole		875 – Dons en nature				
TOTAL	C	TOTAL	0			

# DEMANDE DE SUBVENTION EN VUE DE LA REALISATION D'UN PROJET SPECIFIQUE

Projet n° ...... 1. Projet – Objet de la demande

Remplir une demande par projet

Intitul <u>é</u>
<u>Objectifs</u>
<u>Description</u>
<u>Bénéficiaires</u> : caractéristiques sociales dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la
République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge,
sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Territoire:						
Moyens matériels et humains (voir aussi « CHARGES INDIRECTES REPARTIES » au budget du projet) :						
	Nombre de personnes	Nombre en ETPT				
Bénévoles participants activement à l'action/projet						
salarié(e)s						
Dont CDI						
Dont CDD						
Dont emplois-aidés						
Volontaires, services civiques						
Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement pou	r la mise en œuvre de l'ac	tion/projet ?				
Si oui, combien (en ETPT) :						
Date ou période de réalisation : du (le) au						
Évaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessous :						

# 2. Budget du projet

Année 20..... ou exercice du ........ au ........ (Ne pas indiquer les centimes d'euros)

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 – Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 – Subventions d'exploitation <sup>1</sup>	
61 – Services extérieurs		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil.s Régional (aux)	
Documentation			
62 – Autres services extérieurs		Conseil.s Départemental (aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou	
Services bancaires, autres			
63 – impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 – Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles	-	77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AL	I PROJET	RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJ	ET
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

86 – Emplois des contributions volontaires en nature	87 – Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature	870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	871 - Prestations en nature	
862 - Prestations		
864 - Personnel bénévole	875 – Dons en nature	
TOTAL	TOTAL	

La subvention sollicitée de ......... €, objet de la présente demande représente .......... % du total des produits du projet (montant sollicité / total du budget) x 100

# DEMANDE DE SUBVENTION EN VUE DE LA REALISATION D'UN PROJET SPECIFIQUE

Projet n° 1. Projet – Objet de la demande
-------------------------------------------

Remplir une demande par projet

<u>Intitulé</u>	
<u>Objectifs</u>	
<u>Description</u>	
<u> </u>	
	• • • •
<u>Bénéficiaires</u> : caractéristiques sociales dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, â	
sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.	, -,
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	

Territoire:					
Moyens matériels et humains (voir aussi « CHARGES IND	IRECTES REPARTIES » au l	budget du projet) :			
	Nombre de personnes	Nombre en ETPT			
Bénévoles participants activement à l'action/projet					
salarié(e)s					
Dont CDI					
Dont CDD					
Dont emplois-aidés					
Volontaires, services civiques					
Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement pour la mise en œuvre de l'action/projet ?  oui non					
Si oui, combien (en ETPT) :					
Date ou période de réalisation : du (le)	au				
Évaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs					

## 2. Budget du projet

Année 20..... ou exercice du ........ au ........ (Ne pas indiquer les centimes d'euros)

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 – Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 – Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	
61 – Services extérieurs		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil.s Régional (aux)	
Documentation			
62 – Autres services extérieurs		Conseil.s Départemental (aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou	
Services bancaires, autres			
63 – impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 – Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AL	PROJET	RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJ	ET
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature 87 – Contributions volontaires en nature			
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	871 - Prestations en nature		
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	875 – Dons en nature		
TOTAL		TOTAL	

La subvention sollicitée de ........ €, objet de la présente demande représente ........... % du total des produits du projet (montant sollicité / total du budget) x 100

### ATTESTATIONS A JOINDRE

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nor	n, prénom)			
représentant(e)	légal(e)	de	l'association	:
Ci la signataira n'ast			recognistion inindra la nouveir eu	

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci

#### Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant);
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que toutes les prestations payantes sur le domaine public sont payées à l'association et non directement au professeur,
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
  - inférieur ou égal 500 000 euros
  - supérieur à 500 000 euros

demander une subvention de :		
€ au titre de l'année ou exercice	20	
€ au titre de l'année ou exercice	20	
€ au titre de l'année ou exercice	20	
€ au titre de l'année ou exercice	20	

• que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>« Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation de mandataire. Article 1984 du code civil »

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Déclaration de changement s de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – préfecture ou Sous-préfecture.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission Européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 140/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.

Je m'engage à respecter les critères suivants pour bénéficier des locaux et terrains mis à disposition : Annexe 5 de la lettre du 1er ministre du 18/01/2010 n°5439/SG ayant pour objet les relations entre les pouvoirs publics et les associations.

- « 1) l'association répond à un objet d'intérêt général :
- l'association ne défend pas des intérêts particuliers et se borne pas à défendre les intérêts de ses membres,
- l'association doit être ouverte à tous sans discrimination et présenter des garanties suffisantes au regard du respect des libertés individuelles,
- l'association doit poursuivre une activité non lucrative, avoir une gestion désintéressée (être gérée et dirigée à titre bénévole), ne procurer aucun avantage exorbitant à ses membres, et ne pas agir pour un cercle restreint,
- l'association doit faire preuve de sa capacité à travailler en réseau avec d'autres partenaires, notamment associatifs.
- 2) l'association a un mode de fonctionnement démocratique :
- réunion régulière des instances,
- renouvellement régulier des instances dirigeantes,
- assemblée générale accessible avec voix délibérative à tous les membres tels que définis dans les statuts, ou à leurs représentants de structures locales,
- l'assemblée générale élit les membres de l'instance dirigeante,
- pour les documents sur lesquels ils seront amenés à se prononcer, les membres devront disposer suffisamment à l'avance par tout moyen précisé dans le règlement intérieur ou les statuts,
- les modalités de déroulement des différents votes devront être précisées dans les statuts ou le règlement intérieur,
- 3) l'association respecte la transparence financière :
- les comptes doivent être accessibles à tous les membres,
- les comptes sont adressés annuellement à la commune. »

Fait, le	à	
Cimpatura		
Signature		

# Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'État.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de minimis", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau cidessous :

Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant
	laquelle/ lesquelles la subvention a été	laquelle/ "régime d'aide", européen à laquelle ou lesquelles la auquel il est fait référence, le cas échéant, subvention a été sur l'acte d'attribution de la subvention	laquelle/ "régime d'aide", européen à laquelle ou ayant accordé lesquelles la auquel il est fait référence, le cas échéant, subvention subvention de la subvention

### PIECES A FOURNIR LORS D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

- La demande de subvention intégralement remplie, (numéro SIRET et courriel obligatoire)
- Attestation sur l'honneur
- PV de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2023 (bilan)
- Budget réalisé 2025 (signé par le président et le trésorier)
- Budget prévisionnel 2026 (signé par le président et le trésorier)
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) libellé au nom de l'association, si changement de compte bancaire
- Un exemplaire des statuts s'ils ont été modifiés
- Attestation d'assurance

# DOSSIER A RETOURNER AU PLUS TARD LE VENDREDI 30 JANVIER 2026

en Mairie à l'attention de Laurent Bourbousson ou par mail : laurent.bourbousson@barbentane.fr

Le cachet de la Mairie faisant foi, tout dossier déposé après la date indiquée ne pourra pas être pris en compte.

# POUR LES ASSOCIATIONS NE DEMANDANT PAS DE SUBVENTION :

# VOICI LA LISTE DES PIECES A FOURNIR LORS D'UNE DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX OU DE MATERIEL

- Attestation sur l'honneur
- PV de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2025 (bilan et compte de résultat)
- Un exemplaire des statuts s'ils ont été modifiés
- Attestation d'assurance